

n°37

Date de publication
02 décembre 2020

Date d'observation
30 novembre 2020

Grandes cultures



À retenir cette semaine

- **Blé**

- Les populations de cicadelles diminuent mais des pucerons sont encore présents dans les parcelles malgré les températures fraîches. Il faudra donc être attentif en cas de redoux.

- **Orge**

- Pucerons : non signalés sur plante
- Cicadelles : quelques captures

- **Triticale**

- L'activité des ravageurs a nettement diminué cette dernière semaine. Les températures sont nettement plus froides depuis quelques jours et la neige est annoncée en montagne ces prochains jours. Le risque de transmission de viroses par les pucerons ou cicadelles diminue sensiblement.



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture



Réseau

Ce bulletin fait état des observations réalisées entre le 30 novembre et le 01 décembre sur 19 parcelles du réseau, 5 dans l'Allier (Sologne et Bocage Bourbonnais), 8 dans le Puy-de-Dôme (Limagne nord et sud, Forez), 5 en Haute-Loire (Bassin du Puy, Velay) et 1 dans le Cantal (Planèze de St-Flour).

Stades et état des cultures

Les parcelles qui ont été semées tôt entre début octobre et mi-octobre, en altitude ou dans le Bourbonnais, sont à début tallage. Pour le reste du réseau, les parcelles sont en cours de levée voir à 3 feuilles pour les semis autour du 20 octobre.

Ravageurs

- Cicadelles

Analyse indicative du risque, modélisation, climatologie : des cicadelles ont été capturées dans 10 des 16 parcelles observées et disposant d'un piège, dans tous les secteurs de la région. Les captures sur 9 de ces 10 parcelles vont de 1 à 10 individus et pour l'une d'entre elles en Haute-Loire (Bassin du Puy) jusqu'à 26 individus. Les températures fraîches devraient continuer de faire diminuer les populations.



Observation et seuil de nuisibilité : comme pour tous les ravageurs potentiellement vecteurs de virus et qui ne font pas de dégâts directs, la notion de seuil de nuisibilité reste délicate. En cours de végétation, **le seuil de nuisibilité est généralement autour de 30 captures/semaine sur plaque engluée ou bien une différence d'une vingtaine de captures entre 2 relevés (accroissement de l'activité des cicadelles)**. Une observation directe des cicadelles sur la parcelle peut également être pratiquée durant une période ensoleillée, en parcourant la parcelle à différents endroits : si sur 5 points d'observation le passage de l'observateur fait sauter devant lui au moins 5 cicadelles pour chaque point, le seuil est atteint.

Reconnaissance, facteurs de risque et leviers : la cicadelle *Psammotettix alienus*, insecte d'environ 3 mm, est vecteur du virus WDV de la maladie des pieds chétifs sur céréales à paille. Les symptômes sur les plantes ne sont visibles qu'à la reprise de la végétation avec un nanisme, parfois un tallage excessif et des feuilles avec stries jaunes (+ rouge). La nuisibilité est due à une perte de pieds (attaques précoces) ou une stérilité des épis (attaques tardives). C'est aux stades les plus précoces, dès la levée, que les blés sont les plus sensibles. Les facteurs de risques sont : températures chaudes, peu de précipitations, présence de repousses de céréales et d'adventices, proximité de bois ou de haies ou de parcelles de maïs en cours de récolte. Les dégâts sont fonction de la charge virulifère des individus. La lutte agronomique peut s'appuyer sur le positionnement de la date de semis, en évitant les semis précoces et sur l'élimination des repousses. Compléments disponibles sur <http://www.fiches.arvalis-infos.fr/>

- **Pucerons**

Analyse indicative du risque, modélisation, climatologie

La présence de pucerons a été relevée sur 5 parcelles du réseau, avec entre 1 et 5% de plantes touchées, et entre 1 et 30 pucerons dénombrés sur plaques englués sur trois d'entre elles. Les températures froides et gelées matinales limitent la multiplication mais aussi les vols des pucerons. En revanche, elles ne sont pas suffisantes pour impliquer une mortalité des individus déjà présents. Il sera donc nécessaire de reprendre la surveillance et les observations sur plantes en cas de redoux. Rappelons que la nuisibilité de la JNO dépend de la densité de pucerons mais aussi de la durée de leur présence dans les parcelles.



Observation et seuil de nuisibilité : le seuil de nuisibilité est de 10% de pieds de blé porteurs d'au moins 1 puceron ou la présence de pucerons quel que soit le nombre pendant plus d'une semaine. L'observation est délicate lors d'un temps couvert et froid. La pose de plaques engluées jaunes, ou de cuvettes jaunes, permet de suivre les activités de vol. Cependant, ces pièges attirent différentes espèces de pucerons qui ne s'installeront pas toutes sur les cultures et les captures peuvent varier selon l'emplacement ou le positionnement du piège. Seul un suivi régulier, avec un type de piège et un positionnement fixe, et une lecture attentive des captures peut permettre de caractériser la dynamique de vol et le risque annuel d'arrivée de pucerons ailés dans la parcelle (infection primaire).

Reconnaissance, facteurs de risque et leviers : les pucerons (*Rhopalosiphum padi* et autres espèces) sont vecteurs de virus BYDV de la JNO. Les céréales sont sensibles depuis la levée jusqu'à la fin du tallage. Les symptômes sont visibles tardivement courant montaison, d'abord par un léger tassement (plantes chétives), puis à épiaison par la coloration de l'extrémité de la F1 en rouge ou jaune. L'activité des pucerons (vols de dissémination, taux de reproduction et vitesse de développement des colonies) et la persistance de leur présence dans les parcelles sont fortement dépendantes de la température. La présence de repousses de céréales et d'adventices, la proximité de bois ou de haies ou de parcelles de maïs en cours de récolte sont des facteurs de risque. La lutte agronomique vis-à-vis de la JNO, peut s'appuyer sur le positionnement de la date de semis, en évitant les semis précoces et sur l'élimination des repousses. Compléments disponibles sur <http://www.fiches.arvalis-infos.fr/>

Autres ravageurs

1 parcelle présente de légers dégâts de limaces : 0.1% dans le Nord Allier.

Réseau 2020-2021

Treize parcelles sur dix-neuf déclarées dans le réseau Auvergne ont fait l'objet d'au moins une observation sur la période des 30 novembre et 1er décembre (7 dans l'Allier, 2 dans le Puy-de-Dôme et 4 en Haute-Loire). A noter que 50% des parcelles observées ont reçu une protection insecticide, pouvant masquer l'évolution des ravageurs.

Stade des cultures

De 2 feuilles à fin tallage pour les parcelles observées.

Observations ravageurs

- **Cicadelles**

Taille : 4 mm ,
tibias épineux,
Coloration générale beige,

présence d'ornementations sur la tête, sur le thorax :
5 bandes longitudinales plus claires

et sur les élytres :
Coloration des nervures dorsales éclaircie à leurs intersections

Macules dorsales réparties en zones sombres limitées aux
bordures des nervures

sauf pour la macule apicale
qui est entièrement assombrie



Source O. PILLON, SRAL DRAFF Champagne-Ardenne 2012

Sur les douze parcelles équipées d'un piège englué sept présentent des captures, avec de 1 à 7 individus et en moyenne 1.5 captures par piège, pas d'observation dans le Cantal. Des captures en nette diminution cette semaine.

Rappel du seuil de nuisibilité

On rappelle que le seuil de nuisibilité est généralement autour de 30 captures/semaine sur plaque engluée ou bien une différence d'une vingtaine de captures entre 2 relevés (accroissement de l'activité des cicadelles) ou si forte activité à l'observation (5 endroits de la parcelle faisant sauter devant soit au moins 5 cicadelles chacun).

Le risque de transmission de virose (maladie des pieds chétifs) est important dès le stade levée de la culture.

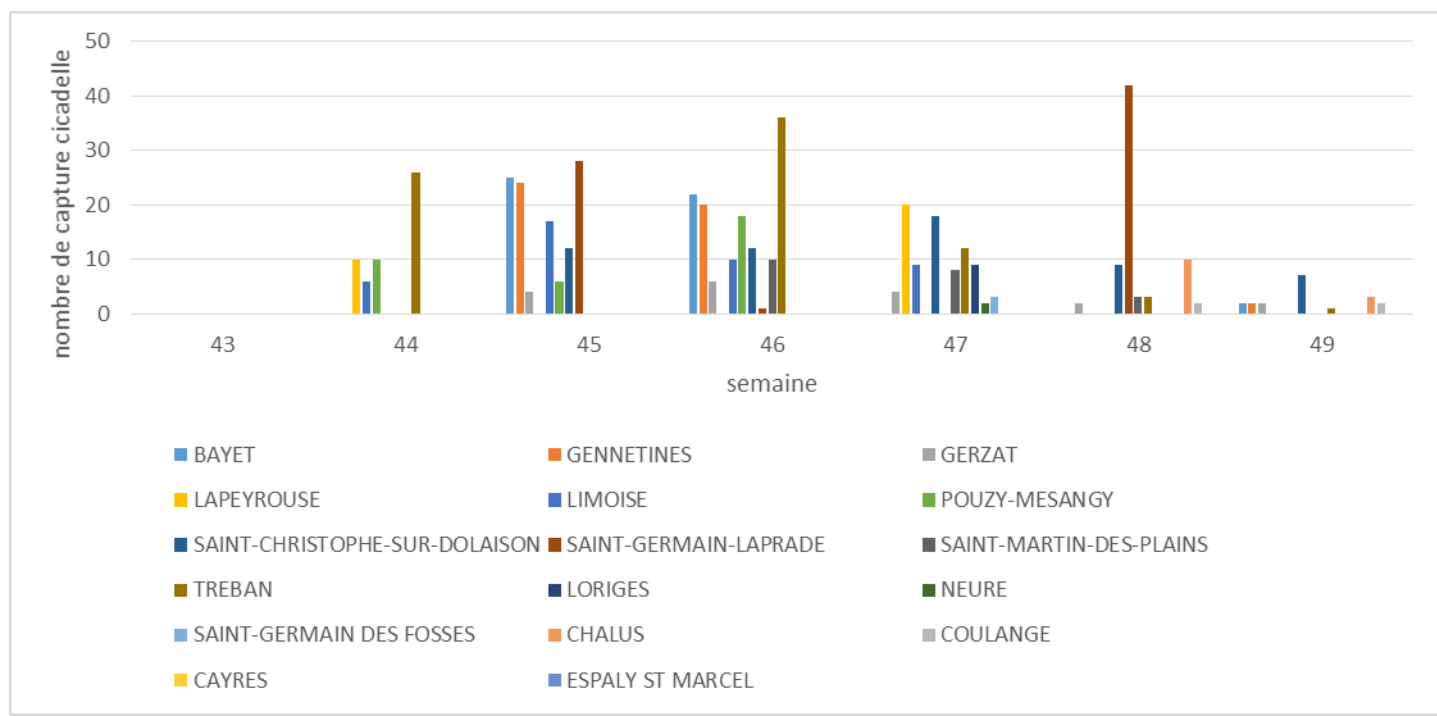
Situations à risque : (source Arvalis)

- Semis précoces (fin septembre début octobre)
- Présence de repousses dans les parcelles voisines de graminées sauvages.
- Parcelles bien exposées ou dans des zones bien abritées, bordées de haies, bois.
- Au moment du retournement de repousses d'une parcelle voisine, les cicadelles peuvent coloniser des parcelles en cours de levée.

Lutte agronomique : (source Arvalis)

- Détruire les repousses de céréales à proximité de la parcelle avant le semis, qui servent de refuge pour la cicadelle.
- Eviter les semis précoces.

Evolution des captures :



Analyse de risque cicadelles



La pression cicadelle a fortement diminué cette semaine à la faveur des baisses de température. La majorité des parcelles sont maintenant au stade début tallage et le risque est moins important. La météo de ces derniers jours et celle annoncée devrait continuer de limiter l'activité de ce ravageur. Les cicadelles sont très actives si les températures sont supérieures à 12°C. Habituellement le pic de vol se situe sur octobre et diminue dès le mois de novembre. Cette année le vol s'est prolongé sur le mois de novembre et semble enfin se terminer. A confirmer la semaine prochaine.

• Pucerons

Sur dix parcelles observées cette semaine, aucune ne signale la présence de pucerons sur plante. Seul un signalement de 6 pucerons ailés sur plaque engluée est enregistré sur le Puy-de-Dôme.

Rappel du seuil de nuisibilité

10% de pieds porteurs d'au moins un puceron ou présence de pucerons quel que soit leur nombre depuis plus de 10 jours.

Le risque de transmission de virose (jaunisse nanisante de l'orge - JNO) est important dès le stade levée de la culture.

Situations à risque : (source Arvalis)

- Semis précoces (fin septembre début octobre)
- Automne doux et prolongés
- Présence de réservoirs de virus sur la parcelle ou dans l'environnement proche, la contamination des jeunes semis s'effectue par l'intermédiaire de pucerons qui ont acquis les virus sur différentes plantes réservoirs (graminées) : repousses de céréales, graminées cultivées fourragères, graminées sauvages, graminées de couverts d'interculture...
- Présence de friches, haies, ou cultures avec présence de pucerons (maïs...)

Lutte agronomique : (source Arvalis)

- Détruire les repousses de céréales et graminées adventices dans la parcelle
- Ne pas détruire un couvert avec graminées à proximité du jeune semis de céréales
- Eviter les couverts avec graminées (avoine, ray grass...) dans les situations à risques
- Eviter les semis précoces

Lutte génétique : (source Arvalis)

Des variétés d'orge tolérantes aux virus de la JNO sont développées. Leur tolérance n'est pas totale, quelques symptômes relativement faibles peuvent être observés (jaunissement du bout des feuilles) mais elle est robuste même en présence de fortes infestations de pucerons à l'automne.

Résistance aux maladies des principales variétés recommandées : de 1 (très sensible) à 9 (résistant).

Variétés	Nombre de rangs	Oïdium	Rhynchosporiose	Helminthosporiose	Rouille naine	Tolérance JNO
KWS JAGUAR	6	6	6	6	6	OUI
KWS CASSIA	2	6	5	7	7	
LG CASTING	2	7	6	7	6	
MALTESSE	2	7	6	6	4	
MENTO	2	5	7	7	7	
RAFAELA	6	(7)	4	7	(5)	OUI
KWS BORRELLY	6	7	6	5	6	OUI
MARGAUX	6	6	6	6	5	OUI
SENSATION	6	7	6	6	7	OUI
LG ZEBRA	6					OUI
COCCINEL	6	7	6	6	7	OUI

Analyse de risque pucerons



Comme pour les cicadelles, on note une nette diminution des captures.

Les températures froides et gelées matinales de ces derniers jours limitent l'activité et le déplacement des pucerons sans pour autant les détruire. Il sera donc nécessaire de vérifier à nouveau vos parcelles en cas de redoux.

- **Limaces**

Les limaces ne sont pas signalées.

- **Mouches**

Signalées dans une parcelle de l'Allier (note de 1, trace présence).

MALADIES

Un cas d'oïdium est signalé sur F3 (10%) dans l'Allier. Pour rappel, un premier signalement a eu lieu la semaine dernière dans le Puy-de-Dôme.

A noter que les maladies éventuellement présentes à l'entrée de l'hiver sont fréquentes mais ne présagent en rien de leurs évolutions pour le printemps prochain. Nous vous rappelons que la nuisibilité de ces différentes maladies à l'automne est négligeable.

Réseau triticale 2020 – 2021

Le réseau de surveillance en Auvergne comprend 12 parcelles au total : 2 parcelles sur le plateau du Devès, 2 dans le bassin du Puy, 2 dans le Meygal, 1 sur la planèze de Saint-Flour, 1 parcelle dans le Bocage Bourbonnais, 1 parcelle en Sologne Bourbonnaise et 3 parcelles dans le Livradois-Forez.

Stades des cultures

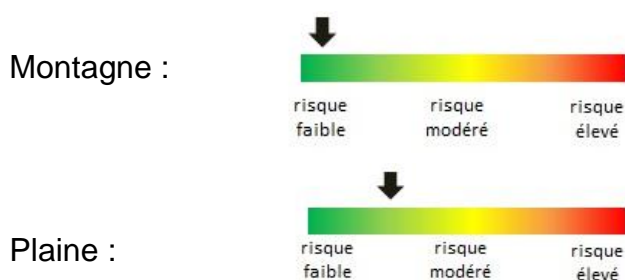
Sur l'ensemble des parcelles suivies, les céréales se situent entre les stades 1 feuille à début tallage pour des semis compris entre le 8 octobre et le 5 novembre.

Ravageurs

- **Cicadelles et pucerons**

L'activité des ravageurs d'automne diminue fortement. Aucun puceron n'a été signalé parmi le réseau d'observation.

Pour les cicadelles, leur présence n'est signalée que dans une parcelle du bassin du Puy avec 25 captures. Ces captures s'expliquent principalement par un temps doux et ensoleillé en début de semaine dernière. Depuis les températures ont nettement diminué et les prévisions météo annoncent un temps froid avec chute de neige en montagne pour au moins les dix prochains jours. Le risque de transmission de viroses par les pucerons et cicadelles est désormais très faible en montagne. En plaine, il faudra être vigilant en cas de redoux.



- **Autres ravageurs**

Aucun autre ravageur n'est signalé parmi le réseau de parcelles d'observation.

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : François Roudillon (CA03) froudillon@allier.chambagri.fr, 04 70 48 42 42

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité"

